

AIREP

**Association Iséroise de Réflexions et
d'Échanges en Psychomotricité**



6, rue Berthe de Boissieux Boîte 42 38000 GRENOBLE

Airep38@yahoo.fr

Site internet : www.airep.org

Déclaration d'activité enregistrée sous le n° 82380234638 auprès du préfet de la région

N° Siret : 41306763800028

MOUVEMENT DANSE ET PERCUSSIONS

Animé par Estela UNDURRAGA

Samedi 17 et Dimanche 18 novembre 2018

Lieu : Salle du Pacifique 30 Chemin des Alpains 38 100 GRENOBLE

Horaires :

Samedi : 9h à 13 h et 14 h à 17h 30

Dimanche : 9h à 13 h et 14h à 16 h 30 soit 14 h de formation

Date limite d'inscription : 13 octobre 2018

Nombre de participants maximum : 16 personnes

Objectifs de la formation : Initiation à un travail de mouvement et de rythme, de percussion et d'accompagnement de groupe par la percussion.

Contenus :

- **Exploration des fondamentaux du mouvement et des outils de base de la création** : poids et appuis, charpente osseuse et axe, espace et temps.
- **Travail autour du temps** : jeux de rythmes (pieds/mains mouvement), techniques de percussion, relation corps instrument, accompagnement de groupe.
- **Construction de tambours** (poubelles recouvertes de ruban adhésif) : le matériel est fourni. Les stagiaires qui le souhaitent pourront repartir avec leur « tambour ».

Méthodologie :

Travail basé sur de la pratique corporelle, l'expérimentation et l'observation – apports de références anatomiques - échanges autour du travail.

Renseignements/parcours du ou des formateur(s): Estela Undurraga

- Danseuse, chorégraphe, comédienne, percussionniste, formée en danse et en théâtre au Chili puis à Bruxelles.
- Enseigne la danse et les percussions argentines depuis plus de 30 ans.
- A travaillé avec diverses compagnies de danse, de théâtre et de cirque.
- Formée au cursus de la F.E.D. (Formation des Enseignants en Danse) à l'Université Catholique de Louvain.
- Formée en « Structuration Psychocorporelle et danse thérapie » auprès de B. LESAGE puis elle deviendra elle-même formatrice dans ce cursus.
- Enseignante pour la formation de bacheliers en psychomotricité co-organisée au sein de la HE Léonard de Vinci par l'Institut libre Marie Haps et l'IES Parnasse-Deux Alice (Belgique).
- Son activité professionnelle se décline sur deux pôles : la création artistique et l'enseignement.

Public concerné :

Psychomotriciens, étudiants en psychomotricité et autres professionnels de la relation d'aide.

Coût de la formation :

- Adhérents Airep : 120 euros
(si vous souhaitez adhérer à l'AIREP à l'occasion de ce stage, en voici les tarifs : 25 € pour les psychomotriciens à temps plein, 18€ pour les psychomotriciens à temps partiels (moins d'un mi-temps), 12€ pour les étudiants et chômeurs. Vous recevrez alors le bulletin mensuel (infos, offres d'emploi...)
- Adhérents à une association de psychomotriciens de la région Rhône-Alpes (ARP, GREPAD, APS, Psychomot 42, Association de psychomotriciens de Haute Savoie) : 134 euros (*nous joindre un justificatif*)
- Non adhérents : 144 euros
- Etudiants / chômeurs : 96 euros (*nous joindre un justificatif*)
- Formation continue : 178 euros

Modalités d'inscription :

Renvoyer le bulletin ci-dessous complété (accompagné d'un chèque à l'ordre de l'AIREP d'un montant de 30% de la totalité des frais d'inscription (tarifs sur le bulletin d'inscription), à Nicole MARTINET 66 avenue Jean Perrot 38100 GRENOBLE n-martinet@hotmail.fr tél : 04 76 25 76 53 ou 06 09 45 11 45

Le solde du règlement se fera lors du stage. Il peut s'effectuer en plusieurs chèques. Une convention de formation sera envoyée dès réception de l'inscription et vous en renverrez alors un exemplaire signé. **Votre inscription sera alors validée.**

Si vous vous inscrivez au titre de votre employeur : Envoyez néanmoins le bulletin ci-dessous par courrier ou courriel à Nicole MARTINET 66 avenue Jean Perrot 38100 GRENOBLE n-martinet@hotmail.fr tél : 04 76 25 76 53

Dès que vous recevrez confirmation de votre employeur prévenez Nicole MARTINET qui enverra alors une convention à votre employeur. Indiquez également si vous vous inscrivez même si votre employeur refuse la prise en charge et joignez alors un chèque du montant de l'inscription individuelle correspondante.

Les modalités pratiques vous parviendront un mois avant le début du stage.

✂.....

BULLETIN D'INSCRIPTION – AIREP – Mouvement dansé et percussion

NOM.....
Prénom.....
Adresse.....
.....
.....
Téléphone(s).....
Courriel.....
Profession.....
Employeur.....
.....

Somme versée, ***soit 30 % de la totalité*** : (rayer les mentions inutiles)

- Adhérent AIREP : 36 euros
- Adhérent Ass. Régionales : 40 euros (*justificatif à envoyer*)
- Non adhérent : 43 euros
- Étudiant/ Chômeur : 43 euros (*justificatif à envoyer*)
- Formation continue : 53 euros